

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

Thérapeutique Knight Inc. (« Knight » ou la « société »)
376, avenue Victoria, bureau 220
Westmount (Québec)
H3Z 1C3

Rubrique 2 Date du changement important

Le 11 mai 2016

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué a été diffusé le 11 mai 2016 par l'entremise de Marketwired à partir de Montréal, au Québec.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention de prise ferme visant 200 millions de dollars d'actions ordinaires de la société.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 11 mai 2016, Knight a annoncé qu'elle avait conclu avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par GMP Valeurs Mobilières S.E.C. (les « preneurs fermes ») une convention de prise ferme aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter 25 000 000 d'actions ordinaires de la société (les « actions ordinaires ») au prix de 8,00 \$ chacune, pour un produit brut revenant à Knight de 200 000 000 \$ (le « placement »). En outre, les preneurs fermes auront une option, qu'ils pourront exercer dans les 30 jours suivant la date de clôture du placement, leur permettant d'acquérir au prix d'offre jusqu'à 3 750 000 actions ordinaires supplémentaires au total (30 000 000 \$) afin de couvrir les surallocations, le cas échéant (l'« option de surallocation »). Si l'option de surallocation est exercée intégralement, le produit brut du placement totalisera 230 000 000 \$.

Les actions ordinaires seront offertes au moyen d'un prospectus simplifié devant être déposé dans toutes les provinces du Canada. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 2 juin 2016, et le produit du placement sera affecté au financement de la croissance future de Knight ainsi qu'aux besoins généraux de la société.

Le placement est assujetti à l'obtention de toutes les approbations nécessaires des organismes de réglementation et des bourses de valeurs.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

La présente déclaration n'est pas déposée de manière confidentielle.

Rubrique 7 Information omise

Sans objet

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Jeffrey Kadanoff, ing., MBA
Chef des finances
514-484-4831

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 13 mai 2016